



Le 21 mars 2024

Le Maire de Lézignan-Corbières
Aux membres du Conseil municipal

ASS/GF/II/MG

Chers Collègues,

Je vous prie de bien vouloir participer à la séance du Conseil municipal qui se tiendra :

Le mercredi 27 mars 2024 à 18h
Au Palais des Fêtes, avenue Maréchal Foch :

Vous trouverez ci-dessous les questions portées à l'ordre du jour, accompagnées en pièces jointes des notes explicatives de synthèse conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ordre du jour

Fonctionnement des institutions communales

Désignation de la secrétaire ou du secrétaire de séance

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 20 février 2024
2. Liste des décisions du Maire prises dans le cadre de l'article L. 2122-22 du CGCT par délégation du Conseil municipal

Ressources humaines

3. Indemnisation des congés annuels non pris
4. Création d'un emploi de direction de cabinet
5. Actualisation du tableau des effectifs

Finances

6. Compte de gestion 2023 Budget principal – Annexe
7. Compte administratif 2023 Budget principal – Annexe
8. Affectation du résultat à la suite du vote du compte administratif 2023 sur le Budget principal
9. Compte de gestion 2023 Budget annexe Eau potable – Annexe
10. Compte administratif 2023 Budget annexe Eau potable – Annexe
11. Affectation du résultat à la suite du vote du compte administratif 2023 sur le Budget annexe Eau potable
12. Compte de gestion 2023 Budget annexe Assainissement – Annexe
13. Compte administratif 2023 Budget annexe Assainissement – Annexe
14. Affectation du résultat à la suite du vote du compte administratif 2023 sur le Budget annexe Assainissement
15. Consolidation des comptes administratifs 2023 Budget principal et budgets annexes
16. Débat d'orientation budgétaire 2023 – Annexe
17. Acomptes de subventions aux associations sur le budget 2024
18. Fixation des durées d'amortissement des biens – Annexe

19. Affectation annuelle des véhicules par utilité de service mise à jour au 1er janvier 2024 – Annexe
20. Modification du plan de financement des travaux du Cours de la République – Phase 1 – Réseaux

Politique de la ville

21. Approbation du contrat de ville 2024-2030 – Annexe

Économie et commerce de proximité

22. Modification de la composition de la Commission d'indemnisation amiable des commerçants du Cours de la République – Annexe

Questions diverses

Je vous prie de croire chers collègues, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Gérard FORCADA

